

13 jan 2012 -12:26

Conseil des ministres du 13 janvier 2012

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 13 janvier 2012, sous la présidence du Premier ministre Elio Di Rupo

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 13 janvier 2012, sous la présidence du Premier ministre Elio Di Rupo

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

13 jan 2012 -12:26

Appartient à Conseil des ministres du 13 janvier 2012

Régie des bâtiments

Vente d'une ferme à Beveren

Vente d'une ferme à Beveren

Sur proposition du ministre des Finances Steven Vanackere et du secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la vente de la ferme "Hof van Keulen", sise Fabriekstraat 59 à Beveren (Kallo), aux actuels occupants

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11

13 jan 2012 -12:26

Appartient à Conseil des ministres du 13 janvier 2012

Discipline budgétaire

Demandes d'engagements de crédits

Demandes d'engagements de crédits

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur les propositions d'engagements de crédits introduites par différents membres du gouvernement, dans le cadre de la circulaire relative à la discipline budgétaire et à la prudence budgétaire. Il s'agit de mesures urgentes et nécessaires pour assurer la continuité de l'administration du pays, poursuivre les compétences en matière de tutelle et clôturer les affaires pour lesquelles aucune initiative nouvelle n'est demandée du gouvernement, comme le prescrit la circulaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative

Queteletplein 7

1210 Bruxelles

Belgique

+32 2 211 38 11

<http://www.chastel.belgium.be>

13 jan 2012 -12:26

Appartient à [Conseil des ministres du 13 janvier 2012](#)

Inami

Nomination de membres du Comité d'évaluation des pratiques médicales en matière de médicament

Nomination de membres du Comité d'évaluation des pratiques médicales en matière de médicament

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination de membres du Comité d'évaluation des pratiques médicales en matière de médicaments.

MM. Michel Devriese et Edmond Sokol sont nommés en remplacement de M. Philippe Ehlinger. Ils représentent les organisations professionnelles représentatives des praticiens de l'art dentaire à partir du 30 septembre 2011.

Le Comité d'évaluation des pratiques médicales en matière de médicaments, institué auprès du Service des soins de santé de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (Inami), a pour missions :

- de formuler un avis sur l'enregistrement, la collecte et l'utilisation des données statistiques se rapportant à la prescription des spécialités pharmaceutiques remboursables ;
- de définir et d'appliquer une méthodologie d'évaluation de ces données afin que chaque médecin puisse situer son comportement de prescription ;
- d'organiser au moins deux fois par an des réunions de consensus destinées à évaluer la pratique médicale en matière de médicament dans un secteur déterminé et à formuler des recommandations ;
- de formuler des directives concernant l'organisation de peer review ;
- de communiquer, un rapport annuel d'activités aux ministres qui ont respectivement les Affaires sociales et la Santé publique dans leurs attributions, au Conseil général, au Comité de l'assurance ainsi qu'à la Commission du médicament ;
- de définir les indicateurs et les seuils visés à l'article 73, §§ 2 et 3, de la loi coordonnée du 14 juillet 1994.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>

13 jan 2012 -12:26

Appartient à Conseil des ministres du 13 janvier 2012

Marché public pour la Défense

Conclusion d'un contrat pour des services de taxis pour la Défense

Conclusion d'un contrat pour des services de taxis pour la Défense

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de la Défense Pieter De Crem à lancer une procédure de marché public relatif à la conclusion d'un contrat pour des services de taxis au sein des plateaux Peutie et Evere.

Ce contrat de services de taxis aura une durée de 4 ans et permettra de rationaliser le nombre de véhicules commerciaux au sein de la Défense et d'offrir une alternative à la suppression du service BTax.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>

13 jan 2012 -12:26

Appartient à Conseil des ministres du 13 janvier 2012

Cour Constitutionnelle

Nomination d'un greffier à la Cour Constitutionnelle

Nomination d'un greffier à la Cour Constitutionnelle

Sur proposition du Premier ministre Elio Di Rupo, le Conseil des ministres a décidé de nommer M. Frank Meersschaut comme greffier de la Cour constitutionnelle du rôle linguistique néerlandais.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<http://www.premier.belgium.be>

13 jan 2012 -12:26

Appartient à Conseil des ministres du 13 janvier 2012

Assurance soins de santé

Intervention dans le paiement de vaccins dans le cadre de programmes de prévention à caractère national pour 2012

Intervention dans le paiement de vaccins dans le cadre de programmes de prévention à caractère national pour 2012

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à l'intervention de l'assurance soins de santé dans le paiement de vaccins dans le cadre de programmes de prévention à caractère national pour l'année 2012.

Le Service des soins de santé de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) peut conclure des conventions avec les Communautés concernant l'octroi d'une intervention dans le paiement des vaccins. Il s'agit des vaccins repris dans le calendrier vaccinal 2007 établi par le Conseil supérieur d'hygiène. L'INAMI prend en charge maximum deux tiers du coût annuel de ces vaccins.

Concernant l'intervention de l'assurance soins de santé, un budget de 30.050.000 euros est prévu, dont 16.500.000 euros pour la Communauté flamande et 13.550.000 euros pour les Communautés française et germanophone. L'intervention 2012 est réglée par un acompte et un solde.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>

13 jan 2012 -12:26

Appartient à [Conseil des ministres du 13 janvier 2012](#)

bpost

Démission et nomination des présidents et membres du conseil d'administration de bpost

Démission et nomination des présidents et membres du conseil d'administration de bpost

Sur proposition du ministre des Entreprises publiques Paul Magnette, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant démission et nomination des président et membres du conseil d'administration de bpost désignés par l'Etat belge.

Les mandats des membres du conseil d'administration de la société anonyme de droit public bpost arrivent à échéance le 16 janvier 2012, à l'exception de celui de l'administrateur délégué.

Le Conseil des ministres a approuvé les nominations de :

- Mme Martine Durez (présidente)
- Mme Caroline Ven
- M. Luc Lallemand
- M. Laurent Levaux
- M. Arthur Goethals

Le conseil d'administration de bpost est composé de 10 membres, en ce compris l'administrateur délégué, nommés pour une durée renouvelable de 6 ans. Cinq membres sont désignés par le Conseil des ministres et quatre membres sont choisis par les actionnaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>